



ADOPTION

Requérant(s) suisse(s) domicilié(s) en Suisse :

Le dossier doit contenir les documents suivants :

➤ **Enfant adopté :**

- L'original de l'acte de naissance **avec la transcription de l'adoption** (+ 5 photocopies) ;
- L'original du jugement d'adoption : expédition, signification, grosse et certificat de non-appel (+ 5 photocopies) ;
- Passeport (+ 2 photocopies couleur et 3 photocopies noir/blanc) ;
- 3 demandes de visa complétées avec l'adresse exacte du domicile en Suisse et 4 photos.

Lors du dépôt du dossier complet, **l'enfant doit être présent.**

Les autorités suisses peuvent également demander des documents supplémentaires.

➤ **Requérant(s) suisse(s) domicilié(s) en Suisse :**

- Passeport ;
- Informations concernant le domicile ;
- Eventuellement copie de l'autorisation d'accueil.

Requérant(s) suisse(s) domicilié(s) au Cameroun :

- Les documents concernant l'adoption énumérés plus haut ;
- Certificat d'immatriculation établi par l'Ambassade de Suisse (frais : XAF 25'000.-)

NB: Seul un dossier complet sera accepté.

ATTENTION : l'enfant camerounais ne reçoit pas automatiquement la nationalité suisse après la clôture de la procédure d'adoption par un ressortissant suisse.

Frais pour dossier sans vérification de l'authenticité des documents d'état civil étrangers :

- Adoption par un/e citoyen/ne suisse / UE / AELE : XAF 3000.- (frais de port)
- Adoption par un/e citoyen/ne hors UE / AELE marié/e à un/e Suisse / UE / AELE : XAF 3000.- (frais de port)
- Adoption par un/e citoyen/ne hors UE / AELE non marié/e à un/e citoyen/ne suisse /UE/AELE:

Enfant jusqu'à 6 ans :	XAF 3000.- (frais de port)
Enfant de 6 à 12 ans :	XAF 30'000.- (frais de visa + port)
Enfant à partir de 12 ans :	XAF 57'000.- (frais de visa + port)

Avance de frais pour dossier avec vérification volontaire des documents d'état civil étrangers :

Les frais d'authentification des actes sont à la charge du demandeur. **L'avance** peut être versée :

- **Soit au Cameroun : XAF 600'000.-** payable au guichet de l'Ambassade de Suisse à Yaoundé ;
- **Soit en Suisse : CHF 1'000.-** par versement sur le compte postal du DFAE Berne 30-197-2, en indiquant : **YAOUNDÉ & les noms de la personne bénéficiaire.**

Un éventuel solde sera restitué avec un décompte exact. **La procédure est relativement longue et peut prendre entre 3 et 4 mois à partir de la date de dépôt du dossier complet.**

BP 1169
Yaoundé - Cameroun

Tél: +237 222 21 18 57 / +41 58 464 18 56
Fax: +237 222 20 93 86 / +41 58 464 18 59
yaounde@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/yaounde